

Calendrier universitaire 2021 - 2025

	2021	2022	2023	2024
Automne				
Inscription - étudiantes et étudiants qui continuent ⁽¹⁾		16 et 17 mars	15 et 16 mars	13 et 14 mars
Inscription - nouvelles et nouveaux		2 avril	1 avril	6 avril
Date limite d'inscription	3 septembre	2 septembre	1 septembre	30 août
Fête du travail (congé)	6 septembre	5 septembre	4 septembre	2 septembre
Début des cours et de la session	7 septembre	6 septembre	5 septembre	3 septembre
Date limite de changement au d'abandon sans mention ⁽²⁾	17 septembre	16 septembre	15 septembre	13 septembre
Journée nationale de la vérité et de la réconciliation		30 septembre (congé)	30 septembre	30 septembre
Action de grâce (congé)	11 octobre	10 octobre	9 octobre	14 octobre
Journées d'étude de mi-session	25 au 29 octobre	31 octobre au 4 novembre	30 octobre au 3 novembre	28 octobre au 1 novembre
Date limite d'abandon de cours-session sans échec ⁽³⁾	19 novembre	31 octobre	31 octobre	31 octobre
Jour du Souvenir (congé) ⁽⁴⁾	11 novembre	11 novembre	13 novembre	11 novembre
Dernier jour de cours selon l'horaire régulier	7 décembre	7 décembre	7 décembre	5 décembre
Reprise du cours du congé de l'Action de grâce ⁽⁵⁾	8 décembre	8 décembre	8 décembre	6 décembre
Journées d'étude préparatoires aux examens	9 et 10 décembre	9 et 10 décembre	9 et 10 décembre	9 et 10 décembre
Période des examens d'automne ⁽⁶⁾	11 au 21 décembre	11 au 21 décembre	11 au 21 décembre	11 au 21 décembre
Hiver	2022	2023	2024	2025
Inscription	2, 3 et 4 novembre 2021	8, 9 et 10 novembre 2022	7, 8 et 9 novembre	5, 6 et 7 novembre
Date limite d'inscription	10 janvier	9 janvier	8 janvier	13 janvier
Début des cours et de la session	10 janvier	10 janvier	8 janvier	13 janvier
Date limite d'abandon de cours-session sans mention ⁽²⁾	21 janvier	20 janvier	19 janvier	24 janvier
Jour de la Famille (congé)	21 février	20 février	19 février	17 février
Date limite d'abandon de cours sans échec ⁽³⁾	25 mars	4 mars	4 mars	4 mars
Journées d'étude de mi-session	7 au 11 mars	6 au 10 mars	4 au 8 mars	3 au 7 mars
Vendredi saint (congé)	15 avril	7 avril	29 mars	18 avril
Lundi de Pâques (congé)	18 avril	10 avril	1 avril	21 avril
Dernier jour de cours selon l'horaire régulier	14 avril	17 avril	17 avril	14 avril
Reprise des cours du lundi de Pâques ⁽⁵⁾	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Journées d'étude préparatoires aux examens	18 et 19 avril	18 et 19 avril	18 et 19 avril	15 et 19 avril
Période des d'examens d'hiver ⁽⁶⁾	20 au 30 avril	20 au 30 avril	20 au 30 avril	16 et 17 avril, 22 au 30 avril
Printemps-Été	2022	2023	2024	2025
Inscription	16 mars	15 mars	13 mars	12 mars
Début de la session	9 mai	8 mai	6 mai	7 mai
Collation des grades (Shippagan)	20 mai	19 mai	24 mai	23 mai
Collation des grades (Edmundston)	21 mai	20 mai	25 mai	24 mai
Fête de Victoria (congé)	23 mai	22 mai	20 mai	19 mai
Collation des grades (Moncton)	28 mai	26 et 27 mai	31 mai et 1er juin	30 et 31 mai
Fête de l'Université (célébration) ⁽⁸⁾	19 juin	19 juin	19 juin	19 juin
Fête du Canada (congé) ⁽⁸⁾	1er juillet	3 juillet	1er juillet	1er juillet
Fête du Nouveau-Brunswick (congé)	1er août	7 août	5 août	4 août
Fête nationale de l'Acadie (célébration) ⁽⁷⁾	15 août	15 août	15 août	15 août

Présenté au Sénat académique le 27 octobre 2021 et révisé le 28 juillet 2022. Préparé conformément à la Politique sur le Calendrier universitaire .

(1) L'inscription à la session d'automne est répartie sur deux jours, soit une première journée pour la constituante de Moncton et une seconde journée pour les constituantes d'Edmundston et de Shippagan.

(2) Date limite de changement de cours-session ou de cours-année ou d'abandon de programme sans mention au dossier. Après cette date, et jusqu'à la date limite d'abandon sans échec, tout abandon d'un cours entraîne normalement la lettre R pour ce cours.

(3) Date limite d'abandon de cours-session et de cours-année sans échec. L'abandon jusqu'à cette date est un retrait (R au dossier). Après cette date l'abandon est un échec (E au dossier).

(4) Le Jour du Souvenir est toujours le 11 novembre, mais le congé est reporté au lundi suivant si le 11 novembre est un samedi ou un dimanche

(5) L'horaire de cours de cette journée est remplacé par l'horaire de cours du lundi.

(6) Si l'un des campus doit fermer durant cette période, les examens sont normalement reprogrammés à même la période des examens, souvent à la dernière journée d'examen. **Les étudiantes et les étudiants et les professeures et les professeurs doivent être disponibles jusqu'au dernier jour de la période des examens.**

(7) Les célébrations sont des journées importantes pour la communauté universitaire, mais ne sont pas un congé de cours.

(8) La Fête du Canada est toujours le 1er juillet, mais le congé est reporté au lundi suivant si le 1er juillet est un samedi ou un dimanche